

Rentrée scolaire 2025-2026

Lors de la préinscription aux transports scolaires, il est demandé : une photographie de l'élève, une pièce d'identité au nom de l'élève (ou livret de famille le cas échéant) ainsi qu'un justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève

TARIFS

NB : Tous les élèves doivent avoir leur carte et valider à chaque montée dans le bus ou dans le car.

1/ Pour les élèves de moins de 11 ans à la rentrée scolaire :

Le transport est gratuit **mais l'inscription reste obligatoire**, même pour les élèves ayant déjà une carte Simplicités, il est donc nécessaire de procéder à la pré-inscription sur le site dédié à la mobilité de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : www.booje.fr

2/ Pour les élèves de 11 ans et plus à la rentrée scolaire ont les choix suivants :

- **Abonnement scolaire limité (99€) : un aller-retour par jour scolaire seulement** (la correspondance éventuelle est incluse). L'abonnement n'est pas valable les weekends et pendant les vacances scolaires. Toute utilisation au-delà de l'aller-retour quotidien est payante. (Abonnement valable sur toutes les lignes Imagine et sur les lignes FLUO pour un déplacement au sein du périmètre de la CAE).
- **Abonnement annuel « Booje ! » (145€) : abonnement illimité pendant un an** permettant d'emprunter l'ensemble du réseau Imagine (urbain et inter-urbain). Il permet également d'emprunter le réseau TER dans les 10 gares du territoire. Et enfin, il permet d'emprunter le réseau FLUO dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. L'abonnement est utilisable également les weekends et pendant les vacances.

Pour tout paiement en plusieurs fois, par chèque ou espèces, la famille ou le représentant légal sera invité à se rendre à l'Agence des Mobilités située place de la gare à Epinal (ex-gare routière)

LE SUPPORT

Tous les élèves voyagent avec une carte SIMPLICITÉS personnelle (photo, nom, prénom) :

- **Si l'élève détient déjà une carte SIMPLICITÉS**, il en indiquera le numéro d'identifiant lors de la préinscription puis sa carte sera automatiquement chargée de l'abonnement dès que le paiement sera réalisé
- **Si l'élève n'a pas encore de carte SIMPLICITÉS**, il recevra sa carte personnalisée (nom, prénom et photo) à domicile dès que sa demande de pré-inscription sera validée. Celle-ci qui sera chargée automatiquement de l'abonnement, dès que le paiement sera réalisé (dans un délai de 24h à la suite du paiement).

La validation est obligatoire à chaque montée à bord d'un véhicule, y compris en correspondance.



Où retrouver toutes ces informations ?

L'ensemble de ces informations et documents sont disponibles et mis à jour sur le site dédié à la mobilité de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : www.booe.fr

Pour tous renseignements, l'Agence des Mobilités située 1, Avenue du Général de Gaulle à Épinal sera ouverte :

- Du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 9h à 12h. (en période scolaire)
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. (en période de vacances scolaires)

Il sera possible de joindre les agents par téléphone au 03.56.32.12.12 ou par mail : cae.transports@agglo-epinal.fr

Le service Mobilités de la Communauté d'agglomération se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.